

Affaire suivie par :

Mme FURODET Estelle

Adjoint Gestionnaire / Agent Comptable

☎ 04 68 90 37 55

✉ gest.0110022p@ac-montpellier.fr

REGLEMENT DE CONSULTATION

1 Pièces constitutives du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend :

- Le présent document contenant tous les renseignements nécessaires pour soumissionner
- Le cahier des charges
- La photo du modèle des défibrillateurs

2 Objet du marché

Le présent marché a pour objet la maintenance préventive sur site de 2 défibrillateurs semi-automatiques

3 Procédure retenue

La procédure retenue pour la présente consultation est la procédure adaptée (MAPA) < 90 k EUR HT "procédure simplifiée".

4 Contenu des offres

Le candidat produit, au plus tard au jour et heure limite de remise des plis sur AJI les documents définis ci-après :

- Une proposition de contrat conforme au cahier des charges établi dans le présent marché, sur la plate-forme AJI
- Un RIB, pour la notification du marché

La durée de validité de l'offre est de 6 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Les variantes ne sont pas autorisées

5 Attribution du marché

Le titulaire sera retenu en fonction des critères suivants :

A noter : une non-conformité à une exigence prévue au cahier des charges est éliminatoire

Méthode d'évaluation des offres :

1 Note liée au critère prix maintenance annuelle (50%)	$\frac{= 100 \times \text{montant de l'offre la plus basse}}{\text{montant de l'offre examinée}}$
2 Note liée au tarif des consommables électrodes et batteries (40%)	$\frac{= 100 \times \text{montant de l'offre la plus basse}}{\text{montant de l'offre examinée}}$
3 Note liée au tarif des interventions hors maintenance annuelle (10%)	$\frac{= 100 \times \text{montant de l'offre la plus basse}}{\text{montant de l'offre examinée}}$

6 Remise des offres

La réception des offres se fait entièrement via la plate forme AJI

Les candidatures et offres seront remises au plus tard le lundi 22 novembre 2021 à 18h.

7 Informations d'ordre général

Le marché issu de la présente consultation est soumis au cahier des clauses administratives et générales pour les marchés de fournitures et services

Les demandes de renseignements d'ordre administratif et technique devront être formulées sur la plate-forme AJI

Le marché sera notifié à l'issue de la commission d'appel d'offre qui se tiendra le mercredi 24 novembre 2021

Une fois le marché notifié au prestataire retenu, l'acte d'engagement devra parvenir signé par le prestataire, par voie postale au Lycée, (accompagné du contrat définitif le cas échéant, sinon c'est le cahier des charges qui s'applique) **avant le 1er décembre 2021.**

